

Compte Rendu de séance du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 14 Février 2019

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

Statuts du S.I.E.I.L.

- **a accepté** les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire suite à la demande d'adhésion de la CC de Touraine Ouest Val de Loire à la compétence éclairage public au 1^{er} janvier 2019.

Locations

- **a accepté** la demande de location de M. Zahan Daniel pour le logement sis 4, rue du Stade à compter du 1^{er} mars 2019,

- **a accepté** la demande de location de M. Alexandre Girault pour le logement sis 12, Place de l'Eglise à compter du 1^{er} mars 2019.

Numérisation des actes d'état-civil

- **a pris connaissance** de l'analyse des offres issue de la consultation relative à une commande groupée portant sur la numérisation des actes d'état-civil initiée par la CC Loches Sud Touraine pour le compte des communes souhaitant participer à ce projet,

- **a confirmé** le souhait de procéder à la numérisation des actes,

- **a retenu** l'offre proposée par la société Numérize et a choisi le scénario 1 pour un coût estimé à 1 148,27 €.

Personnel communal

- **a refusé** la proposition d'avancement de grade proposé par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour un agent communal.

Devis

- **a validé** les devis suivants :

Artisans ou Fournisseur	Prestations	Coût HT en €
ZAHAN Daniel	Réfection des bas de murs intérieurs de 3 fenêtres de l'ancienne école et du muret extérieur soutenant le portillon en bois	1 485,00
Menuiserie Ebénisterie Service +	Remplacement d'un appui de fenêtre extérieur du logement 12 Place de l'Eglise	344,25
Signalétique Vendomoise	Fourniture de diverses signalétiques et panneaux	1 581,10

- **a pris connaissance** du devis émis par l'entreprise JB Nicoud pour des travaux de gouttières sur divers bâtiments et **a souhaité** attendre le devis de matériaux pour comparer avec le devis précédemment reçu de la Sarl Charpentier.

- **a donné son accord** pour l'achat d'un tableau blanc triptyque pour une salle de classe non équipée.

Programme d'investissements 2019

↳ Sécurisation de la Traversée du bourg 2019

- **est informé** que la demande de subvention a été déposée auprès des services de la Préfecture et qu'il sera peut être nécessaire de déposer un permis d'aménager afin de recueillir les autorisations du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine et de la Direction Départementale des Territoires.

↳ Pour une démarche Eco-citoyenne

- **est informé** que la demande de subvention FDSR a bien été déposée en prenant en compte le devis de la Sarl Dos Santos, initialement proposé à 26 431,50 € et négocié à la baisse sur la partie terrassement, soit ramené à 22 669,50 € HT,
- **a pris note** que le devis de la Sarl Héroux s'élevait à 34 309,00 €.

Informations diverses

- **a accepté :**

- de renouveler sa participation pour l'achat de tests pour le Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) sollicitée par la mairie de Loches à hauteur de 100 €,
- la proposition d'intervention d'un préventeur du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour effectuer un diagnostic en matière de prévention des risques professionnels. A l'issue de la visite, un rapport sera rédigé et un plan d'action sera proposé pour préserver la santé et la sécurité au travail,
- de commander un spectacle pour animer l'exposition « Et si on en parlait » qui se déroulera du 5 au 7 octobre 2019,

- **a décidé** de renouveler son adhésion 2019 au FREDON pour 102 €, suite à l'arrêt de la prise en charge par la CC Loches Sud Touraine,

- **est informé :**

- de la demande de cotisation émise par le Comice Agricole de Loches mais ne s'est pas prononcé pour le moment,
- de la réception d'un courrier de remerciements provenant de M. et Mme Furon, adressé à la municipalité pour la restauration du tabernacle,
- du remboursement d'un montant de 1 105 € émis par Groupama en réparation du sinistre commis sur la voie communale n° 305,
- que la désherbeuse à eau chaude est en panne,
- qu'il a été fait appel à l'association Insertion par nature située sur la commune afin qu'elle effectue le broyage des branches issues de la taille des arbres faite par les agents communaux. Les copeaux seront utilisés pour le paillis des massifs.
- de l'invitation aux festivités du Carnaval de Manthelan qui débiteront le 24/02 avec l'ouverture des ateliers des Carnavaliers,
- du montant des attributions de compensation provisoires versées par la CC Loches Sud Touraine qui s'élève à 72 808 €.

Affiché le 18.02.2019

Le Maire,
Nisl Jensch